

Sommaire

La vie du réseau

- Cafés associatifs : un guide national P 2
- Projet Jeunesse de la fédération P 2
- Séjour Régional Jeunes en Aveyron P 3
- Challenge citoyen à Sauve P 3
- Le Mobil'Sport partenaire du CCAS de Tornac P 3
- Soutien à l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux P 4
- La prochaine Formation Civique et Citoyenne (FCC) P 4
- Le Guid'Asso se déploie dans le Gard P 4
- Réduction Sacem pour le réseau P 4
- La parole aux associations P 5
- L'agenda du réseau P 6

Autour des assos

- Animation et Éducation populaire : Hexopée tire le signal d'alarme P 9
- Organiser un événement : ce qu'il faut savoir (partie 1) P 10
- "Pass Colo" et "Colos Apprenantes" P 10

L'édito du président

L'AG, ce petit acronyme ponctue de loin en loin, la vie de toutes nos associations.

C'est le temps du bilan tant moral que financier du passé récent. C'est aussi, et peut être surtout, l'aube du futur, des perspectives, des projets et même des doutes et des incertitudes.

Cette manifestation a pour son côté un peu messianique, l'apparence du déjà vu, du déjà entendu, mais l'essentiel n'est sûrement pas là.

Toutes les obligations remplies, l'assemblée générale est un moment privilégié de rencontre, d'échange, d'enrichissement mutuel et de convivialité. Quoi de plus motivant que de se raconter nos expériences, nos ambitions, nos idées même les plus utopiques autour d'un buffet méticuleusement préparé par tous les collaborateurs de notre fédération.

Bref, une soirée à ne manquer sous aucun prétexte !

Jacky TEISSIER

Président des Foyers Ruraux du Gard



à vos agendas !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **les assemblées générales** de la fédération des Foyers Ruraux du Gard et du Comité du Sport en Milieu Rural auront lieu le **vendredi 13 juin 2025 à partir de 18h au Foyer Rural de Tornac.**

nous contacter

- 04 66 81 78 58
- 2 avenue de la gare,
30190 St Génès de Malgoires
- fdfr.30@mouvement-rural.org
cdsmr.30@mouvement-rural.org

- facebook.com/federationdesfoyersrurauxdugard/
facebook.com/cdsmr30/
instagram.com/fdfr30/

- mouvementruralgard.org
portailcevennes.org

La vie du réseau

Cafés associatifs : un guide national



Nous sommes heureux de vous faire part de la sortie du **Guide national de création d'un Café associatif** réalisé par les Foyers Ruraux !

Ce guide est le fruit d'un travail collectif entre différentes fédérations départementales des Foyers Ruraux dont la FDFR 30, coordonné par la FDFR 77 et FDFR 31-65, avec le soutien de la CNFR.

Cet outil a plusieurs objectifs :

- Aider les associations qui localement souhaitent créer un café ;
- Outiller les fédérations ou têtes de réseau pour répondre aux besoins des associations locales ;
- Mettre en valeur les initiatives existantes (voir les exemples en fin de document), notamment pour les faire connaître auprès des institutions ;
- Donner envie à d'autres de se lancer dans l'aventure !

Chacun peut s'en emparer, il est en accès libre :

<https://fdfr77.org/wp-content/uploads/2025/02/GUIDE-NATIONAL-CAFES-ASSOS-WEB.pdf>

Des versions papiers sont disponibles à la FDFR 30. Venez découvrir le guide !

Projet Jeunesse de la fédération



Dans le cadre du projet Jeunesse 2025 porté par la FDFR 30, le jeudi 17 avril, la fédération des Foyers Ruraux du Gard, le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural et le Foyer Rural de la Région de Tornac ont organisé **une première journée de rencontre ludique et sportive pour les jeunes intitulée "Loisirs jeunes"**.

Ce ne sont pas moins de **20 jeunes âgés de 9 à 13 ans** qui ont répondu présent !

Sur le City parc et le foyer rural de Tornac, la journée a été ponctuée d'activités sportives telles que le Omnikin Ball, le tir à l'arc, le tir à la corde et le hockey sur gazon, et aussi de jeux éducatifs sur la thématique de l'environnement. Elle s'est clôturée par un goûter offert par le Foyer Rural.

Ces temps ont été animés par des salariés de la FDFR 30 et du CDSMR 30 et deux bénévoles très investies du Foyer Rural de la Région de Tornac, Amélie et Amandine.

Une très belle journée durant laquelle tous les jeunes ont bien profité !



Si vous souhaitez co-organiser ce type de rencontre au sein de votre village, n'hésitez pas à nous contacter !

Séjour Régional Jeunes en Aveyron

Le traditionnel séjour sport nature à destination des jeunes du Comité Régional du Sport en Milieu Rural Occitanie Pyrénées Méditerranée a eu lieu dans l'Aveyron, à Saint-Georges-de-Luzençon, les 23, 24 et 25 avril.

17 jeunes venus de toute l'Occitanie, dont 8 du Gard, se sont regroupés pour participer à de nombreuses activités sportives et culturelles :

course d'orientation, accrobranche, vélo rail, musée de Millau, découverte du Viaduc, pique nique au bord du Tarn, jeux de palet et soirées autour de l'écologie et la santé

L'hébergement dans une ancienne école en gestion libre a permis à Cynthia TISOT, la présidente du CRSMR OMP et du CDSMR 30, de préparer de succulents repas ! Ceci avec le soutien de l'équipe d'animation composée du directeur Matthieu ARMANGAU (CRSMR OPM), Franck DADIES (Trésorier du CRSMR OMP et Président du CDSMR 66), Jonathan MORIN (CDSMR 66) et Samuel BALANDA, volontaire en service civique au CRSMR OMP, et sans oublier l'implication des jeunes dans la vie en collectivité pour une meilleure gestion du quotidien.

De beaux moments d'échange, de partage et de convivialité qui font que les jeunes ont hâte de se retrouver pour le challenge sportif à l'automne.



ça fait plaisir !

"N. a passé un agréable séjour. C'était sa première expérience de ce genre de vacances, il est revenu ravi !"
Maman de N.

Challenge citoyen à Sauve



Le Jeudi 24 avril se déroulait le "Challenge citoyen" à Sauve, commune du Piémont Cévenol. Une trentaine de jeunes, de 10 à 18 ans a pu participer à 5 ateliers proposés par différents partenaires :

- Sensibilisation au handicap RLH30 avec le jeu La boccia ;
- Violences sexistes et sexuelles (Maison de Protection des Familles de la gendarmerie du Gard) ;
- Les bienfaits du sport (Maison sport santé) ;
- **Atelier disc-golf avec Marc MAURIN, intervenant Mobil'Sport du CDSMR 30.** Les jeunes participants ont d'ailleurs été très intéressés par cette activité et certains se sont renseignés afin de savoir s'il y avait un club existant ;
- "Le sport féminin" avec le jeu du bérêt pour deviner le nom d'une sportive connue (CDOS 30).

Cette journée s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur. Les jeunes ont apprécié cette journée. La remise des prix a eu lieu en présence des autorités locales. A cette occasion, tous les jeunes ont été félicités pour leur comportement irréprochable.



Le Mobil'Sport partenaire du CCAS de Tornac



Le sport chez les séniors favorise le maintien de l'autonomie, renforce la musculature et ainsi minimise le risque de chutes. Le sport aide à préserver la densité osseuse et ainsi peut éviter l'ostéoporose et les fractures, notamment du col du fémur.

L'exercice améliore également la circulation sanguine et l'endurance, favorisant ainsi la santé cardiaque et vasculaire.

6 ateliers de gym douce sur les mois de mai et juin vont être animés par le Mobil'Sport dans le cadre de l'appel à projets lancé par Cap Prévention Séniors.

Soutien à l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux

Les questions de jeunesse constituent un axe structurant de notre projet confédéral. C'est dans ce sens qu'a réfléchi le groupe de travail national "jeunesse". Et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer de la mise en place d'un dispositif de soutien de l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux.

Ce dispositif vise à donner un coup de pouce financier et/ou matériel à des projets, des réalisations de jeunes et à les valoriser au sein du réseau voire plus largement au niveau national.

>> Pour connaître la marche à suivre contactez Didier HATSTATT à la CNFR :
didier.hatstatt@mouvement-rural.org / 06 40 33 31 40

La prochaine Formation Civique et Citoyenne (FCC)



Les volontaires en mission de Service Civique dans nos associations gardoises peuvent s'inscrire à la **prochaine FCC** animée par la Fédération des Foyers Ruraux du Gard intitulée "Ecocitoyen-ne-s en action !" qui aura lieu **les 26 et 27 juin dans nos locaux**. Des places sont encore disponibles !

>> Pour plus d'informations ou pour inscrire vos volontaires :
fdfr.30@mouvement-rural.org / 04 66 81 78 58

N'oubliez pas qu'en tant qu'association adhérente à notre réseau **vous bénéficiez de la mise à disposition d'un volontaire** grâce à l'intermédiation. Contactez-nous pour plus d'informations !

Passez en mode Service Civique

Le Guid'Asso se déploie dans le Gard

Le Guid'Asso se met en place progressivement dans le Gard. **Réseau d'appui à la vie associative, il vise à aider dirigeants et bénévoles sur n'importe quel territoire, à trouver près de chez eux un endroit, une personne pour répondre à leurs questions.**

Il se compose de structures locales (associations, collectivités locales, institutions...) auxquelles les services de l'État attribuent la marque Guid'Asso selon 4 missions qu'elles délivrent gratuitement :

- Orientation
- Accompagnement généraliste
- Information
- Accompagnement spécialiste

Dans le Gard ce sont 18 structures qui ont été marquées à ce jour. Une première réunion avec l'ensemble de ces structures marquées Guid'Asso dans le Gard, s'est déroulée le vendredi 14 mars au SDJES de la DSDEN du Gard. Elle était organisée par les co-animateurs départementaux (la Déléguée Départementale à la Vie Associative) et le consortium associatif composé du CDOS 30, la ligue de l'Enseignement et les Francas du Gard. **La FDFR 30** était présente à cette réunion de réseau puisqu'elle **est labélisée "Guid'Asso : accompagnement généraliste"**.

Pour toute question concernant ce nouveau dispositif, n'hésitez pas à nous contacter au 04 66 81 78 58.

Réduction Sacem pour le réseau

Vous n'êtes pas sans savoir que **toute association doit s'acquitter des droits d'auteur auprès de la société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique (Sacem)** si elle diffuse de la musique en public, y compris dans ses locaux (les tarifs sont adaptés en fonction de l'importance de la musique dans l'événement). Mais savez-vous que si votre association **déclare son événement plus de 15 jours à l'avance, elle peut bénéficier d'une réduction de 20 %** sur le montant total des droits d'auteur ?

De plus, avec l'**adhésion aux Foyers Ruraux s'ajoute 12,5%** grâce au protocole d'accord négocié entre la CNFR et la Sacem. **Vous bénéficiez donc au total d'une réduction allant jusqu'à 32,5% !**

La parole aux associations

Voici Georges GERVAIS, président du Foyer Rural Loisirs Sports de Vallabrègues, qui nous présente son association :

"Notre association "Foyer Rural Loisirs Sports" existe depuis bientôt 40 ans à Vallabrègues. Créée en 1987, elle permet tout d'abord aux habitants de Vallabrègues de pratiquer des activités sportives (judo, danse, zumba, boxe), des activités culturelles (piano, guitare, théâtre) mais aussi des activités bien être (yoga, Pilates, sophrologie).

Située en plein centre du village, dans des locaux mis à disposition par notre mairie, chaque année, notre association enregistre entre 180 et 200 adhésions dans un village qui compte 1400 habitants. Depuis quelques années, nous commençons à avoir certains adhérents originaires des villages et villes voisines.

Affiliée à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gard qui nous accompagne toute l'année et fière de son agrément "Espace de vie Sociale" tout fraîchement renouvelé, l'association a pour mission de permettre aux habitants usagers de pouvoir se rencontrer, de créer du lien social et de favoriser les échanges inter-générationnels à travers diverses actions et manifestations. Chaque jour, les bénévoles, les membres du Conseil d'administration et les différents intervenants apportent leur pierre à l'édifice et c'est peu dire !

L'objectif est toujours le même : créer du lien.

Notre projet social 2025/2028 a pour objectif d'impliquer nos ados à la vie associative, de travailler avec eux sur des projets communs ou individuels dans une démarche bienveillante, solidaire et engagée. Pour les plus âgés d'entre eux et les volontaires, nous envisageons de leur faire passer le BAFA.

Depuis 2 ans, l'association développe ses partenariats avec les communes voisines et notamment avec l'association CEFAE et la Maison des Familles basée à Beaucaire qui propose chaque mois des temps d'échanges parents - enfants de 0 à 3 ans.

Chaque mois, nous permettons également aux enfants de la crèche du village de venir découvrir la lecture et les livres au sein même de notre Bibliothèque. Angélique, notre bibliothécaire, leur conte une histoire pour le plus grand plaisir des enfants et des accompagnants (généralement, ce sont les grands-parents). Cette action est financée en partie par la crèche, le RPE de la Communauté de communes Terre d'Argence et notre association.

Chaque période de l'année est propice à l'organisation d'événements. La récréation de Noël, les printanières, la scène ouverte, la récréation d'été.... Tant de façon de se rencontrer, de discuter, de rire et de profiter le temps d'un instant du vivre ensemble.

Nos actions sont le plus souvent organisées par des bénévoles qui prennent beaucoup de plaisir à les mettre en place, les partager et surtout y participer.

Notre espace de vie sociale nous permet en parallèle de favoriser les rencontres lors de différents ateliers et temps d'échange proposés gratuitement à tous, adhérents ou non à l'association (jeux de société, café des bénévoles, café couture, randonnées etc....).

Soutenue par notre municipalité, la Fédération des Foyers Ruraux, la Caf et prochainement la MSA, notre association permet aux habitants usagers d'accéder à toutes ses activités de septembre à Juin et s'applique chaque jour à développer ses missions, ses actions et son engagement sur le territoire.

Notre association a également à cœur de permettre à d'autres associations du village de se joindre à nous lors d'événements sur le village. Objectif : mettre en avant le tissu associatif de notre village (pour exemple l'association Valabrego E Tradicioun et le Club des Aînés Lou Revieure).

Fier du chemin parcouru et de la direction prise ces dernières années, toute l'équipe du Foyer espère continuer à diversifier ses actions pour répondre aux besoins de chacun et souhaite permettre à tous nos adhérents de devenir acteurs de la vie associative, à nos côtés pour les 40 prochaines années !"

Georges GERVAIS



Vallabrègues
FOYER RURAL

>> Contact :

04 66 59 06 81

foyerural.vallabregues@wanadoo.fr

L'agenda du réseau

Journée vintage

Samedi 17 mai, pour la 3ème édition, les belles cylindrées vont faire vrombir Tornac !

Venez découvrir les modèles d'anciennes motorisations aux carrosseries rutilantes. Auto-moto-cyclo...

Propriétaires, clubs, nous vous attendons nombreux pour exposer vos belles anciennes. Toute la journée pour accompagner ces joyaux motorisés, des animations musicales, un tout nouveau spectacle de pin-up et une démo/représentation de danse country pour faire bouger vos santiags.

Un marché vintage sera là également pour vous proposer friperies, objets, décors dans le thème.

Et comme toujours pour s'hydrater et se sustenter : notre Buvette avec petite restauration sur place, pour papoter, se retrouver et passer un bon moment.

Rendez-vous de 9h jusqu'à 16h sur la place de la mairie de Tornac.

>> Renseignements : 07 71 88 36 44.



Répare ton vélo !

Atelier de réparation de vélo destiné aux adolescents le samedi 17 mai à 10h au Foyer Rural de Vallabrègues. Gratuit et ouvert à tous les adolescents. Sous forme de jeux, le Pôle Jeunesse du Foyer Rural vous invite à apprendre les bases pour réparer et entretenir un vélo.

>> Contact :

Angélique : 04 66 59 06 81 / foyer rural.vallabregues@wanadoo.fr

Etre parent d'un enfant neuro-atypique

Etre parent d'un enfant neuro-atypique : comment l'aider dans les apprentissages ? (avec la présence de professionnels), **le vendredi 6 Juin à 18h à la salle de la chapelle de Vallabrègues.** Une rencontre thématique proposée par la Maison des Familles CEFAE et le Foyer Rural de Vallabrègues. Gratuit et ouvert à tous.



Retrouvez également les équipes du Foyer Rural de Vallabrègues à leur **vide grenier dans les rues de Vallabrègues le 10 Mai à partir de 8h** et à **"La récréation d'été" le samedi 21 juin** et assistez au spectacle des adhérents du Foyer. Buvette et restauration sur place.



Du côté de Temps Libre

Plusieurs rendez-vous sont à venir à l'Espace socio culturel Temps Libre de St Génès de Malgoirès :

Du 12 au 25 mai

Exposition peinture de Marcelle CAUSSE du 12 au 25 mai.
Vernissage le vendredi 16 mai à 18h30, animé par un groupe de musiciens de Temps Libre. Ouvert à tous, gratuit.

Le 17 mai

Assemblée Générale annuelle le samedi 17 mai au jardin de l'Ortalet à St Génès de Malgoirès à partir 9h. Un débat républicain sera animé par le Pr. ROUMIEUX pour un échange enrichissant. L'AG sera suivie d'un apéritif convivial offert par Temps Libre et se prolongera par un repas partagé en mode auberge espagnole

Le 18 mai

Vide grenier au jardin de l'Ortalet le dimanche 18 mai dès 8h en partenariat avec l'association Nos Villages ont du Cœur. Restauration et buvette sur place. Les bénéficiaires soutiendront les actions des deux associations.

Le 24 mai

Journée dédiée aux arts et à la musique samedi 24 mai de 10h à 18h à Temps Libre.
Exposition éphémère d'artisanat d'art et animation musicale par "Les Mumbly's". Petite restauration sur place.

Le 30 mai

Première Guinguette de l'année, le vendredi 30 mai à partir de 19h, au jardin de l'Ortalet. Le groupe "Les Polissons" vous entrainera au travers de chansons françaises festives. La 1ère partie sera assurée par Lucille Dracius, une artiste locale. Restauration et buvette sur place, entrée gratuite.

Le 6 juin

"Tremplin Artistique" le vendredi 06 juin de 19h à 23h au jardin de l'Ortalet.

Le 13 juin

Fête de l'association, le vendredi 13 juin de 18h à 23h, à Temps Libre.
Au programme : show des élèves musiciens et défilé de mode des "Frusques de Caroles". Buvette et restauration sur place assurée par 2 Food truck et 1 traiteur.

Le 24 juin

Représentation de fin d'année des élèves du cours de théâtre de l'association, dirigé par Pascale Barandon, le mardi 24 juin à 18h30 au Foyer de la Mairie de St Génès de Malgoirès.

Le 27 juin

Soirée à la guinguette de Temps Libre, le vendredi 27 juin de 19h à 23h au jardin de l'Ortalet. Le groupe "Tombé du ciel" vous fera chanter avec un répertoire de variétés françaises, en 1ère partie "Zétrio" revisitera la chanson française. Entrée gratuite et restauration sur place.

Du 28 juin au 4 juil.

Du 28 juin au 4 juillet 2025, Temps Libre accueille une initiative culturelle exceptionnelle : la première **exposition de peintures et dessins dédiée aux jeunes talents locaux**. Pendant une semaine, la salle d'activité se transformera en un espace d'expression artistique. Cette exposition représente une opportunité pour le public de découvrir des talents prometteurs et pour les artistes de se connecter avec leur communauté. **Le vernissage aura lieu le samedi 28 juin à 18h. Entrée libre.**



>> Pour tout renseignement complémentaire : secretariat@temps-libre.org tél: 04 66 63 14 36

Le prochain rendez-vous d'ADEAUXMINO



L'association ADEAUXMINO, située à Deaux, vous invite à ses 2 prochains événements :

- Un **après-midi jeux le 10 mai de 14h à 18h ;**
 - Sa **fête de fin de saison le mercredi 28 juin.**
- >> **Contact** : 04 66 56 87 95 / adeauxmino@orange.fr

Concert et soirée dansante

Vendredi 23 mai à 21h à la salle Polyvalente de Comps, venez rejoindre **ALMC** pour une belle soirée !

Retrouvez également **la chorale de AMLC "Les Copains d'Accords" le samedi 21 Juin** lors de la Fête de la musique organisée par la municipalité de Comps.



VENDREDI 23 MAI 2025 À 21H00
SALLE POLYVALENTE DE COMPS - L'ATELIER CHANT • AMLC • PRÉSENTE

*Les Copains d'Accords en Concert
en 1ère partie de soirée*

SOIREE DANSANTE

Entrée : 10 € (gratuit -12 ans) Réservations
06 37 79 61 94
Buvette et desserts sur place

AMLC - ATELIER MUSICAL & LOISIRS COMPOIS (association W302014858-Siren 843236597-affiliée FDFR du Gard)

Tennis de table au Foyer Rural de Saint Etienne de l'Olm

Venez participer à la **"Rencontre amicale de ping pong"** le 31 mai pour les 30 ans du club.



Concert avec "Chez Mialet"

Concert : **trio Méandres le vendredi 27 juin à 20h30 au temple de Mialet.**

Avec Emmanuel Crémer (violoncelle), Fabien Genais (voix, saxo alto) et Uli Wolters (vibraphone, flûte, laptop). Une électro-pop contemporaine mêlant trip-hop et jazz, qui alterne douce mélancolie et intensité rageuse.



Évènement co-organisé avec l'association La Sauque Ronde.

Petite buvette et restauration seront organisées avant et après le concert à partir de 19h à l'épicerie de l'association (50 m du temple).

Contribution au chapeau pour les artistes.

Animation et Éducation Populaire : Hexopée tire le signal d'alarme

L'ÉDUCATION POPULAIRE, C'EST APPRENDRE À ÊTRE AUTONOME
POUR DEVENIR CITOYEN ET CRÉER UNE SOCIÉTÉ
OÙ TOUT LE MONDE VIT BIEN ENSEMBLE.



Les structures de l'Éducation Populaire sont toujours victimes de l'inflation et du désengagement financier de l'État, comme le montre la dernière enquête de l'organisation professionnelle Hexopée.

"L'indifférence des pouvoirs publics aux conséquences de l'inflation et à la dégradation des soutiens financiers conduit nos structures à des choix impossibles : répercuter les hausses sur leurs publics ou réduire leur masse salariale, à contre-courant de leur mission éducative et sociale." Les propos de David Cluzeau, délégué général d'Hexopée, sont à la hauteur de la situation toujours plus critique pour les entreprises des branches des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation,

du sport, du tourisme social et de l'habitat et du logement accompagné. La 5^e édition du Baromètre annuel des structures employeuses adhérant à Hexopée et au Synofdes, publiée à la mi-janvier, résonne en effet comme un signal d'alarme.

Cette enquête, réalisée auprès de plus de 1 330 de leurs membres entre le 15 novembre et le 20 décembre 2024, révèle notamment que l'inflation continue d'impacter 76 % des structures, même si les augmentations de 2023 sur les prix de l'énergie et la masse salariale sont moins sensibles en 2024.

34 % des répondants ont également souligné que les subventions et/ou le niveau de prestations de leurs partenaires n'ont pas été maintenus en totalité lors de cet exercice. Ils n'étaient que 20% en 2022.

La situation financière, sans surprise, les oblige *"à puiser dans leurs fonds propres ou à augmenter les tarifs"*. 13% des répondants ont par ailleurs affirmé qu'ils ont réduit ou suspendu certaines activités par rapport à l'année précédente. Seuls 15 % dirigeants se déclarent ainsi optimistes pour l'avenir de leur structure, contre 31 % en 2022. 4 % d'entre eux pensent même qu'un dépôt de bilan n'est pas à exclure à court et moyen terme.

L'inflation, couplée à l'austérité et aux coupes financières, menace véritablement le fonctionnement et la pérennité des associations de l'Éducation Populaire. Dans un communiqué publié à la mi-février, Hexopée rappelle donc au gouvernement, *"garant de l'intérêt général"*, qu'il se doit de soutenir les activités du secteur de l'animation. Il demande à l'État et aux collectivités territoriales de revoir leur politique de financement des associations de l'Éducation Populaire. Elle souligne également que ces réductions de financement, toujours plus importantes d'une année sur l'autre, montrent son *"désengagement progressif vis-à-vis des associations, dont la seule conséquence sera la disparition pure et simple de ces activités de nombreux territoires"*. Elle rappelle en outre l'urgence de convoquer une conférence des financeurs de l'Éducation Populaire, sur la base de l'avis formulé en ce sens par le Comité de Filière animation.

Les derniers appels d'Hexopée n'ont pas eu la portée escomptée auprès du gouvernement. Pour autant, l'organisation professionnelle ne se démobilise pas et entend ces prochaines semaines, avec les associations de l'Éducation Populaire, porter les revendications du secteur et exiger la reconnaissance de leur contribution à la cohésion sociale et nationale.

Extrait de l'article de Florent Contassot, publié le 16 février 2025 sur "Le Journal de l'Animation".

Organiser un événement : ce qu'il faut savoir (partie 1)

Selon l'événement envisagé, l'association organisatrice peut devoir faire une demande et/ou une déclaration d'autorisation, souscrire une assurance pour la manifestation concernée et les activités prévues, prévoir un service de sécurité...

Organiser un événement (fête, concert, spectacle...) sur la voie publique oblige dans tous les cas l'association à le déclarer préalablement au maire de la commune où la manifestation doit avoir lieu **ou au préfet** lorsque la manifestation doit avoir lieu sur le territoire de communes où la police nationale est compétente – se renseigner auprès de sa mairie.

La déclaration – ou "demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public" – doit être faite au moins 3 jours francs et au maximum 15 jours francs avant la date de l'événement ; 3 mois avant lorsque l'événement rassemble une foule importante et/ou utilise des infrastructures complexes.

Un modèle de déclaration préalable est disponible sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2237

Les associations à caractère social, éducatif, culturel, sportif ou philanthropique **ont la possibilité d'organiser 6 manifestations annuelles** de soutien, à leur bénéfice exclusif, dont l'ensemble des recettes (celles de la buvette comprises), quel que soit leur montant, est totalement exonéré d'impôts commerciaux.

L'association doit par ailleurs pouvoir justifier que :

- Elle a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens (pompiers, poste de secours...) ; que les installations prévues (tentes, enceintes, gradins, scènes...) répondent aux obligations légales et réglementaires de sécurité ;
- Elle a souscrit les assurances nécessaires ;
- Elle a pris les mesures utiles pour remettre en état la voie publique à l'issue de l'événement le cas échéant.



La commune ou la préfecture qui reçoit la déclaration délivre immédiatement un récépissé. En revanche, **les manifestations sur la voie publique conformes aux usages locaux sont dispensées de déclaration préalable** (fêtes traditionnelles, fêtes de village, feux de la Saint-Jean...).

"Pass Colo" et "Colos Apprenantes"



Créé dans le cadre du Pacte des solidarités, le "Pass Colo" est un dispositif de l'Etat permettant de rendre accessibles les départs en colonies de vacances des enfants, l'année civile de leur 11 ans, âge charnière de l'année au collège, grâce à une aide financière allant de 200 € à 350 €.

En 2025, le "Pass Colo" concerne les enfants nés en 2014 et les enfants nés en 2013 qui n'ont pas utilisé leur "Pass Colo" en 2024. Le montant du "Pass Colo", calculé en fonction du quotient familial, est déduit directement du prix du séjour.

>> Toutes les informations pour les organisateurs de séjours :

<https://www.jeunes.gouv.fr/le-pass-colo-pour-les-organisateur-2130>

Le dispositif "Colos Apprenantes" est reconduit pour l'année 2025. Ces séjours se déroulent pendant les vacances scolaires et doivent avoir une durée au moins égale à 4 nuitées et appartenir à l'une des catégories suivantes :

- Les séjours de vacances ;
- Les activités d'hébergement accessoires à un accueil de loisirs ou à un accueil de jeunes ;
- Les séjours spécifiques sportifs ou artistiques et culturels ;
- Les accueils de scoutisme.

Le "Pass Colo" est systématiquement activé en première intention et complété, le cas échéant, par l'aide "Colos Apprenantes" et voire, en suite, par d'autres types d'aides. A l'inverse, les séjours "Pass Colo" ne disposent pas systématiquement du label "Colos Apprenantes".

>> Pour des informations plus complètes <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo12/SPOV2506148J>

